

### **Conditions d'annulation pour les voitures électriques « vertes »**

Ces activités seront uniquement remboursées si elles sont annulées par écrit au moins trois jours à l'avance auprès du service compétent (le cas échéant, office du tourisme de Bilzen) OU si un certificat est remis au service compétent (le cas échéant, office du tourisme de Bilzen).

Selon les conditions de la boutique en ligne Stad Bilzen et de l'AGB Stadsontwikkeling Bilzen, article 4 : Activités.

Le remboursement sera effectué dans les 90 jours par virement bancaire. Aucun remboursement ne se fera en espèces.

Nos coordonnées

Accueil de l'office du tourisme d'Alden Biesen-Bilzen